



Compte rendu NATURA 2000

Site FR 72000698 « Carrières de Cénac »

Comité de pilotage du 7 décembre 2017

Membres participants :

- Monsieur Marc BOUSSANGE, Elu de Cénac
- Monsieur Jean-Marie HARRIBEY, Elu de Cénac
- Monsieur Franck UTEAU, Direction de l'Environnement au Département de la Gironde
- Madame Magali ARGAUD, Groupe chiroptères d'Aquitaine
- Monsieur Pascal LA NDIER, Cellule Natura 2000 à la DDTM 33
- Monsieur Nicolas KLEIN, Responsable cellule Natura 2000 à la DDTM 33
- Monsieur Denis VINCENT, Chargé de projet régional sur les chiroptères au CEN Aquitaine
- Monsieur Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000 au CEN Aquitaine

Structures excusées :

- Syndicat des sylviculteurs du sud-ouest
- Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Chambre d'Agriculture de Gironde
- SEPANSO
- Direction régionale de l'écologie, de l'aménagement et du logement de Nouvelle Aquitaine

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 7 décembre 2017 à la Communauté de communes des portes de l'Entre deux mers à Latresne sous la présidence de Monsieur Nicolas KLEIN, responsable de la cellule Natura 2000 à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Gironde.

Monsieur Klein adresse un message de bienvenue aux membres participants, rappelle le contexte de l'animation et présente l'ordre du jour.

Cette séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, Animateur Natura 2000 du site au Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine). La présentation est téléchargeable sur le site internet dédié au site et sur le site de la préfecture de la Gironde :

<http://cren-aquitaine.fr/natura2000/cenac>

Ou

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000-et-biodiversite/Sites-terrestres-du-departement-ou-interdepartementaux-geres-par-la-Gironde-33>

Il est rappelé que le DOCOB a été validé en 2008. L'année 2016-2017, objet de ce COPIL, marque la deuxième année de la deuxième phase d'animation.

- Perspectives d'animation sur la deuxième tranche d'animation du site (2015-2018) et avancées sur l'année 2016-2017.

Actions	Année	Avancées 2016-2017
Identification des propriétaires, exploitants et ayants droit	2018	Petit site ne nécessitant pas une mise à jour annuelle systématique
Information et communication sur les mesures de gestion	2015-2018	Au vu des difficultés de paiement sur cette ligne, le CEN n'a pas démarché les propriétaires
Mise en œuvre des MAEc (Réflexion avec la Pimpinne)	2016-2017	L'absence d'exploitant intéressé pour porter des MAEC ne permet pas de déposer un PAEC sur le site de la Pimpinne
Mise en œuvre de 2 contrats de conservation	2015-2018	Actions suspendues aux études de fréquentation du site <ul style="list-style-type: none"> • Etudes de fréquentation des carrières (Cf. développement ci-dessous)
Soutien aux actions territoriales	2015-2018	Aucune intervention en 2017
Application du régime d'évaluation des incidences	2015-2018	Aucun projet
Rapport annuel	2015-2018	Disponible courant décembre 2017
Comité de pilotage	2015-2018	Tenu le 7 décembre 2017
Coordination des avis techniques	2015-2018	Aucun projet nécessitant une coordination
Mise à jour du DOCOB	2015-2018	Pas envisagée pour le moment

- Fréquentation des carrières souterraines de Cénac.

En 2016-2017, le CEN Aquitaine a mené un décompte de la fréquentation des deux carrières prioritaires du site. Ce décompte s'est étalé sur 15 mois de septembre 2016 à novembre 2017. Durant cette période, 1238 personnes se sont introduites dans ces carrières. Au regard de l'enjeu écologique du site et des problématiques de sécurité publique, ce chiffre est très inquiétant et nécessite une intervention.

Ainsi, le COPIL a acté la nécessité de :

1. rapprocher les services du CEN et du Département pour vérifier la corrélation entre la fréquentation de la piste cyclable, des sentiers de randonnées sur le site et la fréquentation des carrières mesurées sur le site
2. communiquer sur les résultats auprès des propriétaires dans le but de faire émerger une prise de conscience de leur part ;
3. communiquer sur les résultats auprès des élus (de la commune et intercommunautaire) pour qu'une vigilance soit de mise ;
4. créer un organe de concertation de sécurité publique composé des élus de la commune de Cénac et de la communauté de communes ; des forces de l'ordre (Gendarmerie) et des forces d'intervention et de secours (SDIS, Groupement, Caserne, Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux (GRIMP), Comité de Spéléologie), ainsi que les gestionnaires de cavités à enjeu dans l'environnement proche du site.

Il est précisé lors de la réunion, la quasi-impossibilité d'information et d'échange avec l'un des deux principaux propriétaires des entrées de cavités. Ce fait engendre une difficulté accrue en termes de maîtrise foncière et de mise en œuvre d'actions de conservation.

Le représentant du Conseil Départemental fait état d'un constat similaire dans le cadre des actions de gestion du Site ENS du Grand Parc. Ces éléments de similitudes tant sur les aspects de patrimoine naturel que d'usages et fréquentation (légitimes ou non) tendent à un rapprochement et un échange entre les gestionnaires de ces deux espaces.

- Réflexion sur la mise en protection du site.

Le site Natura 2000 fait l'objet d'aménités : randonnée pédestre, cyclotourisme, vététiste... Mais cette fréquentation s'oppose à la fois à la dangerosité du site et à la conservation des populations de chauves-souris. Pour pallier ces désagréments, le CEN Aquitaine soulève la question de la mise en place d'une protection réglementaire sur le site.

Sans réticence de la part de la municipalité de Cénac, le CEN Aquitaine concertera avec les différentes parties du site, sur cette proposition.

- Réflexion sur la conservation des populations de chauves-souris.

Le bon état de conservation des populations de chauves-souris de Cénac (objectif du DOCOB du site) est tributaire de la fonctionnalité du site, et notamment de son fonctionnement en réseau de gîtes et des trames vertes et noires qui les relient. A ce titre, le CEN propose de :

1. définir les actions de gestion des milieux forestiers en adéquation avec l'intérêt écologique du site
2. intégrer des actions d'amélioration de l'état de conservation des boisements constitutifs du site dans le DOCOB ;
3. travailler à l'échelle du réseau de gîtes sur le bassin versant de la Pimpinne avec notamment l'animateur du site Natura 2000 de ce site et le Département de la Gironde sur l'espace naturel sensible du Grand Parc ;
4. améliorer la connectivité des sites entre eux par l'intermédiaire des corridors de vol : identifier et porter à connaissance ces trames

5. fournir une assistance spécifique pour la conservation des chauves-souris dans le cadre des schémas d'urbanisme, avec les communes pour le PLU et avec la communauté de communes ;

6. évaluer la richesse de l'entomofaune des milieux forestiers, notamment la recherche d'espèces d'intérêt communautaire pour mettre à jour le diagnostic du DOCOB ;

- Perspectives d'actions pour la dernière année (2018) de la deuxième tranche d'animation (2015-2018).

L'avancement de l'animation en 2016 et 2017 conduit le CEN Aquitaine à entreprendre rapidement des actions d'information et de sensibilisation, au regard de l'enjeu fréquentation des carrières.

Des investigations sont à mener sur le cortège entomologique des boisements à la recherche d'espèces d'intérêt communautaire. Le CEN envisage également d'accompagner la commune pour la mise en place de son PLU, ainsi que toutes les actions ciblées dans ce document.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

Le Président du Comité de pilotage

Monsieur N. KLEIN